



COMMUNE D'AUSSONNE

REÇU

le 10 JUIN 2014

PREFECTURE DE LA Haute-GARONNE

EXTRAIT N° 38/14
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le : 23 MAI 2014

L'An deux mille quatorze, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 12 mai 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SUZE.

PROCURATIONS

M. RIGAUD	à	Mme LLOUBERES
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. SALAÜN	à	M. FERTE

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : *CONSEIL MUNICIPAL - Commission Communale des Impôts Directs.*

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux.

Cette Commission comprend, outre le Maire qui en assure la Présidence, 8 commissaires dans les Communes de plus de 2 000 habitants.

Les 8 commissaires titulaires ainsi que les 8 suppléants sont désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal soit 32 noms pour la Commune d'Aussonne.

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur la proposition de liste ci-dessous, présentée par Madame le Maire.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Pierre LABORIE (contribuable extérieur)	Monsieur Bernard DARDIER (contribuable extérieur)
Monsieur Francis SANCHEZ	Madame Isabelle DUPUIS
Madame Monique GONZALEZ	Monsieur Philippe JOUSSEAUME
Monsieur Elain CANEZIN	Madame Francine CAIRE
Madame Maryline LIAN	Madame Chantal SCHINTONE
Monsieur Michel BEUILLE	Monsieur Sébastien RIGAUD
Madame Sylvie LLOUBERES	Monsieur Alain MALBEC
Monsieur Jean-Jacques ZAMBONI	Madame Nicole LASSALLE
Madame Sophie RAYMOND	Madame Jackie DECAMPS
Madame Danielle AUDIGUIER	Monsieur Lionel MARQUIER
Monsieur William CHRISTOPHE	Madame Martine SANCHEZ
Monsieur Robert ESPINOSA	Monsieur Denis LAURENS
Monsieur Pierre CASTAING	Monsieur Jean-Paul BERNES
Madame Marie-José MALBEC	Monsieur Jean ANDUZE
Monsieur Julien FERTE	Madame GIOIA-MASSOT Sylvie
Madame Sabrina SUZE	Madame SEIB-TAUPIN Chantal

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité:

- De proposer la liste ci-dessus à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 21 mai 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

